

Ile d'Oléron : le 11 Novembre tourne à la polémique

SUD OUEST

Publié le 15/11/2017 à 8h22 par **David Briand et Kharinne Charov.**

-



Le monument aux morts, l'un des rares pacifiques, est pourtant le théâtre d'une lutte entre les mémoires.

marie-claire vergnol

Les anciens combattants sont remontés après l'interprétation de la contestataire "Chanson de Craonne" samedi, à Dolus-d'Oléron. Le maire la justifie.

La cérémonie du 11 Novembre n'a rien eu de la manifestation consensuelle en souvenir des soldats morts au combat, samedi midi à Dolus-d'Oléron. En cause, l'interprétation lors de l'hommage aux poilus de la « Chanson de Craonne ». Une chanson contestataire interdite lors de la Première Guerre mondiale en raison de ses accents antimilitaristes et qui reste aujourd'hui associée aux mutineries de 1917.

Drapeaux retirés

Porte-drapeaux et présidents des associations patriotiques présentes se sont retirés lorsque le maire, Grégory Gendre, a évoqué dans son discours les mutineries avant que ne soit entonné l'air de la chanson dont les paroles ont été distribuées au public. En présence de représentants de la toute nouvelle Association laïque des amis des monuments pacifistes de Charente-Maritime, dont le siège est... à Dolus, où trône depuis 1923 l'un de ces monuments représentant une veuve oléronnaise enveloppée dans sa cape tenant contre elle un orphelin. « Le maire anti-militariste n'a aucun respect pour les cérémonies patriotiques.

Le président des anciens combattants de Dolus n'avait « jamais vu ça » en 46 célébrations du 11 Novembre

Il a lu un texte faisant l'apologie de la rébellion (de 1917, NDLR) », tonne Bernard Narcisse, président des Anciens combattants de Dolus, qui n'avait « jamais vu ça » en 46 commémorations du 11 Novembre. Après avoir fait replier les drapeaux et s'être mis à l'écart, les anciens combattants sont revenus à l'issue de la cérémonie pour chanter a cappella « La Marseillaise ». Dans un communiqué de presse, une douzaine d'associations patriotiques disent « se réserver le droit d'interpeller le président de la République ainsi que les autorités départementales responsables des manifestations du centenaire de la Grande Guerre ». Ils ont aussi alerté la préfecture, « qui a demandé aux gendarmes qu'un rapport soit fait », reprend Bernard Narcisse.

Un thème chaque année

Président de l'Association des maires de Charente-Maritime, Michel Doublet (Les Républicains) a également réagi par voie de communiqué, en « condamnant l'attitude inqualifiable » de Grégory Gendre qui a « entonné un hymne offensant les anciens combattants ».

« Ce n'est pas mon habitude d'aller aux commémorations. À l'invitation du maire, Grégory Gendre, j'y suis allée, je ne suis pas déçue ! », apprécie de son côté Martine Agenais, la présidente de l'Association laïque des amis des monuments pacifistes de Charente-Maritime.

Déjà remarqué ces derniers mois pour son combat contre l'implantation d'un Mac Donald's, Grégory Gendre estime être dans son droit, tout en reconnaissant ne pas être « le plus militariste » des édiles. « Nous avons décidé chaque année de donner un thème spécifique aux commémorations du 11 Novembre », explique-t-il. Ainsi en 2015, 95 hommes vivants ont symbolisé les 95 victimes. Les attaques du général Nivelles et les mutineries de 1917 ont constitué le fil rouge de cette cérémonie que Grégory Gendre justifie doublement. D'abord en faisant référence au discours prononcé par Lionel Jospin, alors Premier ministre, le 11 novembre 1998 à Craonne. Ensuite en indiquant que le site Internet de la mission du centenaire reprend les paroles de la « Chanson de Craonne ». « C'est notre histoire commune à tous », assure-t-il. Le thème de l'année prochaine fera peut-être moins parler : le bilan économique et industriel de cette guerre.